



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS**  
AVIS N° 2020\_50001\_0001

---

**A Marseille, le 24/07/2020**

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Equipements

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de modernisation des piscines de proximité.**

**RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION**

**Question 4, posée le 23/07/2020 :**

Dans l'annexe 4 "RC\_Cadre de réponses DQE Tranche opt. 1 et 2", que représente exactement la colonne des quantités ?

- Si l'on prend l'exemple des lignes 5, 6 et 7 :

En MOP, cela veut-il dire qu'il faut effectuer 6 programmes pour les 6 piscines (ligne 5) et ainsi réaliser 3 concours comprenant chacun deux piscines (lignes 6 et 7)?

- Si l'on prend l'exemple des lignes 24, 25 et 26 et sur la même réflexion :

De la même façon, en MGP cela veut-il dire qu'il faut effectuer 2 fois le programme de 2 piscines (ligne 24), soit 4 programmes pour un total de 4 piscines et réaliser un seul marché pour les 4 piscines (lignes 25 et 26)?

**Réponse 4, transmise le 24/07/2020 :**

Non, les quantités ne servent qu'à définir un scénario totalement hypothétique qui n'a pas de logique opérationnelle.

Les lignes 5, 6 et 7 ne portent donc que sur un concours et une piscine. Ainsi, ligne 5, il est demandé le chiffrage de 6 programmes pour une piscine chacun et lignes 6 et 7, des prestations pour 3 concours pour 1 piscine chacun.

De même ligne 24, il est demandé le chiffrage de 2 programmes pour deux piscines chacun et lignes 25 et 26, des prestations pour un MGP pour deux piscines.

Et ligne 37, il est demandé le chiffrage de 2 programmes pour trois piscines chacun et lignes 38 et 39, des prestations pour un MGP pour trois piscines.